



CANADIAN  
NUCLEAR  
WORKERS COUNCIL  
www.cnwc-cctn.ca

# Le Travailleur canadien du nucléaire

Une publication du Conseil canadien des travailleurs du nucléaire

Mai 2013

## Le mot du Président

### **Pourquoi le gouvernement fédéral tourne-t-il le dos à l'industrie nucléaire du Canada?**



Le 28 février 2013, le ministre des Ressources naturelles a précisé le plan d'action du gouvernement fédéral à l'égard de l'industrie nucléaire du Canada lors de son allocution dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association nucléaire canadienne.

L'honorable Joe Oliver a reconnu les retombées économiques générées par l'industrie nucléaire canadienne ainsi que les possibilités qui existent sur le marché mondial. Il a également souligné l'importance du rôle continu que doit jouer le gouvernement pour s'assurer que le Canada demeure à la fine pointe de la technologie nucléaire afin qu'il puisse honorer ses engagements en matière de responsabilités nucléaires historiques et autres responsabilités comme la protection de la santé et l'environnement ainsi que la sécurité publique.

Toutefois, il est clair que le gouvernement fédéral poursuivra sa « restructuration » de l'industrie. En d'autres mots, il continuera à réduire le soutien financier et ne tiendra pas un rôle actif dans l'industrie, y compris en ce qui a trait aux ventes à l'exportation.

Le ministre a annoncé que le gouvernement a l'intention d'octroyer au secteur privé la gestion des laboratoires nucléaires de Chalk River d'Énergie atomique du Canada. Ce nouveau modèle, un organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), vise à fournir la rigueur et l'efficacité du secteur privé à l'exploitation des installations et à refléter un programme d'innovation de l'industrie nucléaire fondé sur le partage des coûts.

Les modèles d'autres pays tels que les États-Unis et le Royaume-Uni ont été cités en exemple. Aux États-Unis, le Department of Energy National Laboratories and Technology Centers est géré par le département américain de l'Énergie (DOE). Seize des dix-sept installations sont financées par le gouvernement fédéral et administrées, gérées, exploitées et pourvues en personnel par des organismes privés sous contrats avec le DOE.

Selon le 2013 Annual Energy Outlook publié par la U.S. Energy Information Agency, la construction de nouveaux réacteurs nucléaires reste une avenue intéressante pour plusieurs installations car ces derniers offrent une garantie contre les réglementations éventuelles sur les GES ou les augmentations du prix du gaz naturel.

Les É.-U. disposent de nombreux programmes incitatifs visant à encourager la construction de nouveaux réacteurs.

À suivre...

Le 2005 Energy Policy Act comprend un programme de garantie d'emprunt - un total de 18,5 milliards de dollars sur lesquels 8,3 milliards ont déjà été remis - destiné aux nouvelles centrales nucléaires qui seront terminées et opérationnelles d'ici 2020. L'acte prévoit également un crédit d'impôt à la production de 18 \$ par mégawatt pour l'électricité produite pendant les 8 premières années d'exploitation des centrales. En outre, plusieurs états ont mis en place une réglementation qui encourage la construction de nouvelles centrales nucléaires, ce qui permet aux propriétaires des centrales de récupérer leurs investissements par le biais de la tarification de l'électricité.

Bien que les retombées économiques sautent aux yeux, notre gouvernement s'est engagé dans la direction opposée. Pourtant, compte tenu des émissions de GES liées à l'extraction des combustibles fossiles dans l'ouest du Canada, la construction de nouveaux réacteurs CANDU en Ontario et d'autres provinces semble être un choix logique. Notre industrie est en partie responsable de cette situation : nous devons exercer davantage de pression pour faire en sorte que le nucléaire soit au cœur du plan d'avenir de notre pays et nous assurer que nos représentants élus comprennent les enjeux.

## **Bruce Power poursuit sur sa lancée**

Le 5 avril Bruce Power (BP) et l'Ontario Power Authority sont parvenus à un accord pour modifier l'Entente d'exécution de la réfection de Bruce Power concernant les unités Bruce B. L'entente modifiée augmente le prix plancher des unités Bruce B. Il est toujours prévu que BP investira cette année un montant estimé à 250 millions destinés à prolonger la durée de vie des unités. Au cours des 5 prochaines années, le programme d'investissement Bruce B de BP s'élèvera à environ 1,1 milliard de dollars.

Le 13 avril, BP a annoncé que, pour la première fois en deux décennies, les quatre unités de Bruce A étaient exploitées simultanément, grâce à la remise en service de l'Unité 4. Avant son arrêt prévu, l'Unité 4 a fonctionné continuellement pendant 570 jours. Neuf jours plus tard, BP a annoncé la remise en service de l'Unité 6 de Bruce B, suite à un arrêt prévu pour entretien. Avant cet arrêt pour entretien, l'unité de 825 MW comptait 556 jours d'exploitation continue et s'est classée en 2012 en tant que réacteur à eau lourde sous pression le plus performant au monde.

À suivre...

suite de la page 1... "Bruce Power"

Le 22, BP a de nouveau marqué l'histoire en annonçant que pour la première fois en environ deux décennies, les 8 unités de Bruce étaient exploitées simultanément. Au cours de la dernière décennie, BP a investi 7 milliards de dollars en fonds privés pour ce site, ce qui lui permet aujourd'hui de fournir à l'Ontario 6 300 MW en électricité à faible coût. Duncan Hawthorne, président et chef de la direction de BP, décrit la société comme un chef de file mondial de l'exploitation nucléaire qui continuera à mettre l'accent sur : l'embauche de personnes de talent; le développement d'une main-d'œuvre qui sera apte à exploiter le complexe de 8 unités de façon sécuritaire et fiable pendant les décennies à venir; et son principe de base : « La sécurité d'abord ».

Le 2 mai, Bruce Power a été nommée l'une des 15 meilleures entreprises au Canada par Randstad Canada. Randstad Canada a réalisé un sondage objectif auprès de 7 000 salariés et demandeurs d'emploi canadiens âgés entre 18 et 65 ans. Ces individus ont donné leur opinion sur les 150 entreprises les plus importantes du Canada, lesquelles ont été sélectionnées par le biais d'agences de statistiques nationales. Les entreprises ne peuvent faire la demande ou s'inscrire pour être incluses dans le sondage.



## La controverse règne toujours autour de Gentilly-2

Le 15 mars, François Bonnardel, le porte-parole de la Coalition Avenir Québec en matière de ressources naturelles, a déposé une motion à l'Assemblée nationale réclamant une enquête indépendante sur la gestion de l'ancien gouvernement libéral et d'Hydro-Québec quant au dossier de la centrale nucléaire Gentilly-2. La motion a été adoptée par tous les partis à l'Assemblée nationale.

Le 29 mars, la Commission parlementaire sur Gentilly-2 a recommandé au gouvernement de procéder à un démantèlement immédiat de la centrale nucléaire. Lors de l'audience de la Commission qui s'est tenue en janvier, des groupes écologistes avaient exigé un démantèlement sur 20 ans, plutôt que sur 50 ans comme le propose Hydro-Québec. Ces groupes ont affirmé que cela se faisait en France et que cela permettrait de conserver des emplois bien rémunérés dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Le rapport de la Commission indique que l'option de démantèlement immédiat n'a pas été étudiée par Hydro-Québec et qu'un plan accéléré doit rencontrer les critères de sûreté de la CCSN. La Commission recommandait également qu'une demande soit adressée au gouvernement fédéral pour le déclassement de la centrale Gentilly-1, fermée depuis presque trente ans, et que les critères du

fonds de diversification économique des régions affectées soient assouplies.

Le 2 avril, le gouvernement du Québec a annoncé un moratoire temporaire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium dans la province. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), une agence d'évaluation environnementale provinciale, tiendra une audience publique sur le secteur de l'uranium. Le Grand conseil des Cris s'oppose à toute exploitation de l'uranium sur son territoire. Le projet uranifère Matoush de Strateco est stoppé pendant le déroulement de l'audience.

Le Conseil craint que le processus d'évaluation de la province ne reconnaisse pas les droits des Cris tels que définis lors de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975.

## Cameco - les hauts et les bas de l'uranium

8 mars 2013, Cameco a annoncé que Victor J. Zaleschuk, le président actuel du conseil d'administration, allait quitter ses fonctions suivant l'assemblée annuelle de la société du 14 mai. Le conseil de Cameco a désigné le successeur de ce poste non dirigeant : Neil, McMillan. M. Zaleschuk continuera de siéger au conseil à titre de directeur.



Neil McMillan,  
Gracieuseté du Cameco



Tim Gitzel,  
Gracieuseté du Cameco

Le 20 mars, Tim Gitzel, président et chef de la direction de Cameco, a salué le nouveau système provincial de royautés annoncé dans le budget de la Saskatchewan. M. Gitzel a déclaré que ces modifications

« encourageront Cameco à poursuivre les investissements majeurs que

nous effectuons pour maintenir et augmenter la production de nos opérations en Saskatchewan ». Selon l'annonce de Cameco, l'industrie a engendré des retombées de près de 8,5 milliards d'investissement en capital, s'ajoutant aux coûts d'exploitation.

En avril, Cameco a fait équipe avec Sasktel et SaskPower dans une nouvelle initiative visant à améliorer les technologies de communication et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans le nord de la Saskatchewan. Les trois sociétés investiront dans l'installation plus de 500 kilomètres de fibre optique dans la région. La contribution de Cameco s'élève à 8 millions. La société s'attend à ce que cela augmente l'efficacité dans ses quatre mines situées dans la région.

Le 1er mai, Cameco a fait état d'une chute de 93 % de son bénéfice net au premier trimestre. Cette baisse est imputable à la baisse des prix de l'uranium, de même qu'à la diminution des ventes. Bien que la production d'uranium fût à la hausse dans la période de janvier à mars, les ventes et les prix ont plongé. Les ventes d'uranium continuent d'être affectées par les événements de la centrale nucléaire Fukushima-Daiichi, mais on s'attend à ce que les besoins en uranium de l'Inde et la Chine augmentent à long terme.

La performance de Cameco au premier trimestre a également été affectée par les revenus en électricité amoindris de Bruce Power et à l'augmentation des dépenses liées à l'acquisition de NUKEM et aux coûts de restructuration de la société.

À suivre...

## Les projets nucléaires d'OPG avancent

Le mois de mars a apporté de bonnes nouvelles à Ontario Power Generation (OPG) avec deux annonces prononcées le 14 par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). La Commission a accepté la demande de renouveler, pour une période de dix ans, le permis d'exploitation de l'installation de gestion des déchets de Darlington d'OPG. Le permis sera valide du 13 mars 2013 jusqu'au 30 avril 2023. Elle a également autorisé la construction et l'exploitation de deux bâtiments de stockage additionnels.

La même journée, la CCSN a annoncé sa décision concernant l'évaluation environnementale du plan proposé pour procéder à la réfection et poursuivre l'exploitation de la centrale nucléaire de Darlington (CND). Durant l'audience publique sur ces trois dossiers, la Commission a examiné les mémoires d'OPG et de 690 intervenants, ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN. OPG a mis en œuvre des études environnementales approfondies de la CND, lesquelles ont été transmises à CCSN en décembre 2011 dans un rapport d'étude d'impact environnemental. La réfection des quatre réacteurs de Darlington leur permettra de poursuivre leur exploitation pour environ 25 à 30 ans.

Vers la fin mars, la CCSN a informé OPG qu'elle estime qu'il n'existe aucun obstacle fondamental à l'autorisation d'un circuit d'eau de refroidissement à passage unique pour le projet de nouvelle centrale à Darlington. La lettre de la CCSN datée du 28 mars établissait quelques conditions. La Commission d'examen conjoint a exigé qu'OPG réalise une analyse quantitative en bonne et due forme des coûts et avantages pour les tours de refroidissement et les circuits d'eau de refroidissement du condensateur à passage unique, en appliquant le principe des meilleures techniques existantes d'application rentable.

Le 3 avril 2013, OPG a annoncé qu'elle avait octroyé environ 350 millions de dollars en contrats d'équipements et de services à Alstom Power & Transport Canada Inc. pour la réfection des quatre ensembles turbine-générateur à la CND. OPG a également fait appel aux services de Burns & McDonnell-Canada, une société de Calgary, afin qu'elle fournisse une supervision indépendante du projet de réfection.

OPG a aussi réalisé des progrès dans son projet de dépôt en formations géologiques profondes pour y stocker les déchets

radioactifs de faible et de moyenne activité du site de Bruce. Le 25 avril, la Commission d'examen conjoint a annoncé qu'elle avait fixé au 24 mai 2013 la date limite pour recevoir des commentaires de la part du public sur l'étude d'impact environnemental (EIE).

## Point Lepreau : le redémarrage connaît des contretemps

Le 4 mars, Énergie NB a annoncé qu'elle avait commencé à réduire la puissance du réacteur en dessous du niveau de 100 % afin de répondre aux exigences du rechargement du combustible. Étant donné que le réacteur avait été alimenté avec du combustible neuf avant sa remise sur le réseau en 2012, le rechargement du combustible n'était donc pas nécessaire pour les premiers mois d'exploitation à puissance élevée.

Le 18 mars, Énergie NB a réduit la puissance du réacteur à 35 % afin de permettre aux travailleurs d'effectuer des ajustements au processus de rechargement du combustible dans le réacteur. La centrale a été exploitée à ou près de 100 % pour la grande partie de janvier et pour le mois de février. Les travaux coïncidaient avec la crue printanière, lorsque les conditions sont meilleures pour la production hydroélectrique et que la demande en électricité est moindre en raison des températures au-dessus du point de congélation.

Le 2 avril, la station a repris ses activités de chargement du combustible. Des essais supplémentaires ont été entrepris avant qu'une puissance spécifique consistante puisse permettre à la centrale d'augmenter la puissance du réacteur au-delà de 35 %. Un appareil robotique enlève les bouchons sur chaque extrémité des canaux de combustible, ajoute les nouvelles grappes, puis réinstalle les bouchons. Lors du rechargement, les opérateurs ont constaté que les bouchons de canal ne s'enlevaient pas aussi facilement que prévu et les correctifs nécessaires ont été apportés.

Dix jours plus tard, Énergie NB a annoncé qu'elle avait temporairement réduit la puissance du réacteur à un minimum afin d'effectuer des ajustements à la composition chimique de l'eau de la calandre. Le 30 avril, le réacteur était de retour en ligne à 35 % de sa puissance et le chargement de combustible reprenait. Gaëtan Thomas, président et chef de la direction d'Énergie NB, a déclaré que les défis que la société a relevés au cours des cinq premiers mois d'exploitation sont ceux auxquels on peut s'attendre lors de la remise en service d'une centrale récemment réfectionnée.

## Bref rappel...

*Le 22 mars 2013, le Council of Advisors on Science and Technology (PCAST) du président Obama a publié une lettre, adressée à ce dernier, proposant six éléments qui devraient figurer au cœur de la stratégie contre le changement climatique de son administration.*

*La lettre contenait les passages suivants :*

« On doit prêter une attention spéciale à l'énergie nucléaire, car le rôle que doit jouer le gouvernement fédéral n'est pas le même que pour toutes les autres technologies. (...)

Réaliser les objectifs de réduction des émissions de carbone sans une contribution considérable de l'énergie nucléaire est possible, mais extrêmement difficile.

L'énergie nucléaire exige des investissements en capital importants, recouverts au cours de longues périodes. Même si les conditions actuelles du marché, qui reposent sur le bas prix du gaz naturel, persistent pendant une décennie ou plus, il est crucial d'éliminer maintenant les obstacles qui gêneraient le renouvellement des engagements envers l'énergie nucléaire, car l'économie de l'énergie se transforme au fil du temps... »

## En bref...

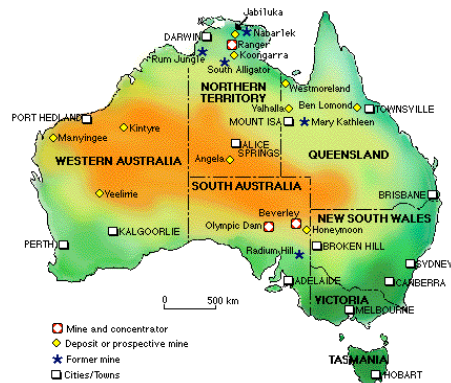
### L'Australie se tourne vers le nucléaire

En début mai, le nouveau ministre australien des Ressources et de l'Énergie a indiqué qu'il est favorable au développement de l'énergie nucléaire en Australie. Cela aiderait l'Australie à soutenir son secteur de l'exploitation de l'uranium et réduirait considérablement ses émissions de gaz à effet de serre. Pour parvenir à cette fin, les lois en vigueur interdisant la production nucléaire en Australie doivent être modifiées.

Selon l'Association nucléaire mondiale (WNA), l'Australie possède les plus vastes ressources connues d'uranium, environ 31 % du total mondial et environ 300 milliards de dollars selon la valeur actuelle. L'Australie est le troisième producteur d'uranium au monde, après le Kazakhstan et le Canada.



L'honorable Gary Gray



### L'Allemagne abandonne progressivement l'énergie nucléaire

## Energy Transition The German Energiewende

L'Energiewende de l'Allemagne est un plan à long terme pour la transition du pays vers des sources d'énergie renouvelables et l'élimination des émissions de carbone. D'ici 2020, l'Allemagne espère produire 35 % de son électricité à partir de sources vertes, et 80 % d'ici 2050. Ce plan comprend également l'abandon des installations nucléaires de l'Allemagne, qui ont produit 25 % de l'électricité du pays en 2010. Huit des plus vieux réacteurs de l'Allemagne sont déjà arrêtés et on s'attend à ce que les réacteurs restants soient hors ligne d'ici 2022.

Les coûts totaux estimés de l'Energiewende s'élèvent à plus d'un milliard d'euros. Un rapport publié en février 2013 par le Fraunhofer Institute for Solar Energy Systems indique que les capacités de l'énergie solaire et éolienne augmentent rapidement. Toutefois, les combustibles fossiles et nucléaires ont continué de fournir la plus grande part de production nette d'électricité en 2012 : 143 TWh du charbon brun, 196 TWh du charbon dur, 94 TWh du nucléaire et 49 TWh du gaz naturel, par rapport à 45,9 TWh de l'éolien, 27,9 TWh du solaire et 17 TWh d'hydroélectricité au fil de l'eau.

### Votre facture d'électricité vous enrage?

### Jetez le blâme sur les centrales nucléaires et au gaz

Le 19 avril, le Toronto Star a publié un article qui laissait entendre que les frais d'ajustement global (AG), la portion la plus importante d'une facture d'électricité ontarienne, étaient causés par des paiements destinés aux centrales nucléaires et au gaz naturel, et non par ceux destinés aux fournisseurs d'énergie renouvelable.

L'Ontario fait usage de l'AG afin de tenir compte de la différence entre les prix du marché et les tarifs payés aux producteurs réglementés et sous contrat, ainsi que pour les programmes de conservation et de gestion de la demande.

Le 23 avril, Heather Kleb, présidente de l'Association nucléaire canadienne, a répondu à l'article en adressant une lettre au rédacteur en chef du Star :



Heather Kleb

« Correction des chiffres de l'ajustement global ». Mme Kleb a indiqué qu'il serait plus juste de faire remarquer qu'un mégawatt (MW) d'électricité éolienne a reçu un ajustement global de 74 \$ en 2011, en comparaison à celui de 26 \$ reçu pour un MW d'électricité nucléaire. En d'autres mots, l'électricité éolienne a reçu un AG presque trois fois plus élevé que pour l'énergie nucléaire. Le nucléaire a reçu une portion plus importante de l'AG en 2011 car il a fourni 56,4 % de l'électricité de l'Ontario, en comparaison au 3 % fourni par l'énergie éolienne.

### LE TRAVAILLEUR CANADIEN DU NUCLÉAIRE

est publié quatre fois par an par le Conseil canadien des travailleurs du nucléaire, 244 Eglinton Avenue East, Toronto, Ontario M4P 1K2.

TÉL.: 416-725-5776

TÉLÉC.: 416-481-7115

Courriel: [dshier@pwu.ca](mailto:dshier@pwu.ca)

Faites parvenir vos articles à l'adresse ci-dessus.

ÉDITEUR : David Shier

ÉDITORIALISTE EN CHEF : Paul Newall

Traduction: WordPro Global Translations

Le Conseil canadien des travailleurs du nucléaire (CCTN) est une organisation de travailleurs et travailleuses représentés par des syndicats de divers secteurs de l'industrie nucléaire canadienne y compris de l'extraction minière, du traitement du combustible, des centrales nucléaires, de la production de radio-isotopes pour les besoins médicaux et industriels, et de la recherche nucléaire.

### Les syndicats membres du Conseil sont les suivants:

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE • CHALK RIVER TECHNICIANS AND TECHNOLOGISTS UNION • LE SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER • CANADIAN AUTO WORKERS UNION • SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC • ASSOCIATION INTERNATIONALE DES POMPIERS • ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'AÉROSPATIALE • INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF ELECTRICAL WORKERS • SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE • INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE • ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA • SOCIETY OF PROFESSIONAL ENGINEERS & ASSOCIATES • SYNDICAT DES MÉTALLOS • CONSEIL DE COMMERCE ALLIÉ • INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF BOILERMAKERS